

LES INFOS DU SNEFCCA

à L'ATTENTION DU DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE DECEMBRE 2012

SOCIAL JURIDIQUE
N°2012/...

REGLEMENTATION TECHNIQUE
N°2012/07

INFORMATIONS GENERALES
N°2012/...

FORMATION
N°2012/...

PRINCIPALES DISPOSITIONS

PROPOSITION OFFICIELLE DE REVISION DE LA REGLEMENTATION EUROPEENNE DES HFC

- **Les entreprises et les personnes qui LIVRENT ou qui reçoivent des gaz fluorés doivent être certifiées.**
- **Certification des personnes pour les HFC :**
Durée limitée à 5 ANS.
La FORMATION est rendue OBLIGATOIRE pour la 1^{ère} certification et pour le renouvellement et elle INCLUT LES FLUIDES « ALTERNATIFS » (NH₃, CO₂ et Hydrocarbures).
- **Interdiction de recharge pour l'entretien et la maintenance** des systèmes avec une charge supérieure à 5 tonnes d'équivalent CO₂ contenant des HFC ayant un GWP > 2 500 à partir de janvier 2020.

Exemple : R 404A avec GWP de 3 900.

5 000 divisé par 3 900 = 1,28 kg (LES EQUIPEMENTS CONTENANT PLUS DE 1,28 KG DE R 404A NE POURRONT PLUS ETRE RECHARGES EN 2020).

- **Interdiction de la pré-charge pour les équipements non monoblocs ou non scellés hermétiquement.**
2 précisions : « L'équipement doit être chargé où il est destiné à être utilisé » et date de mise en œuvre : 3 ANS APRES L'ENTREE EN VIGUEUR DU REGLEMENT.

→ Interdiction des HFC dans les nouveaux équipements :

- Equipements commerciaux à circuits scellés hermétiquement (monoblocs) :
 - o GWP >2 500 : 1/1/2017
 - o GWP >150 : 1/1/2020

NB : Les HFC à GWP < 150 sont exemptés de toute interdiction.

Pas d'interdiction pour les autres systèmes de froid commercial et industriel.

- Climatiseurs à roulettes : avec GWP >150 : 1/1/2020, avec GWP < 150 : pas d'interdiction.

▪ Réduction de la mise sur le marché :

Sur la base de 100% de la moyenne de consommation annuelle pour la période 2008/2011, REDUCTION PROGRESSIVE JUSQU'A PRATIQUEMENT 80% EN 2030 :

- 2016/2017 : 93%
- 2018/2020 : 63%
- 2021/2023 : 45%
- 2027/2020 : 24%
- 2030 : 21%



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES EQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

Le SNEFCCA
6, RUE DE MONTENOTTE - 75017 PARIS
TÉL. : +33 (0)1 58 05 11 00
FAX : +33 (0)1 58 05 11 01
WWW.SNEFCCA.COM - CONTACT@SNEFCCA.COM
SIRET : 784 717 084 00023 - TVA : FR 647 847 170 84

IL vous manque
une INFORMATION ?
[WWW.SNEFCCA.COM](http://www.snefcca.com)